



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SANTÉ, ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT DURABLE 2

30 janvier 2019

L'AMI SEAD co-porté par l'[Ars Île-de-France](#) et l'[Ademe Île-de-France](#) ambitionne de poursuivre la construction d'une communauté grandissante d'acteurs intéressés par l'urbanisme favorable à la santé et souhaitant créer au plus près des bénéficiaires, des projets visant la qualité de vie, le bien-être au quotidien dans l'environnement urbain.

Pour qui ?

Collectivités :

Communes de grande couronne et Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Communes de la Métropole du Grand Paris et ses EPT.

Opérateurs publics ou privés de l'aménagement

Opérateur public de l'aménagement (EPA, SPL)

Opérateur parapublic de l'aménagement (SEM)

Opérateurs privés de l'aménagement

Comment ?

Dossier de candidature complet dématérialisé à déposer avant le 5 avril 2019 à 20h par courriel à :

ARS-IDF-AMISEAD@ars.sante.fr ou environnement.collectivites@ademe.fr

Pour tout savoir sur cet [Appel à manifestation d'intérêt](#)

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Appel-a-manifestation-d-interet-Sante-Environnement-Amenagement-durable-2>